

### THÈME

- Formation

### L'ESSENTIEL

- Aucun lien avec les retraites ou les rémunérations. Cette réunion est incluse de façon parfaitement artificielle dans l'agenda.
- Il est prévu l'ouverture de discussion sérieuse sur le compte de formation (CPF), son financement et les moyens de faire qu'il ait une existence concrète.

### EXEMPLES DE QUESTIONS POSÉES PAR LE MINISTÈRE

- Comment intégrer davantage la formation dans la pratique et les parcours de carrière ?
- Comment mieux recueillir les besoins de formation des agents ?
- Comment inciter les enseignants à s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel tout au long de la carrière ?
- Comment favoriser et valoriser la formation entre pairs et en réseau ?
- Comment optimiser le PPCR et les entretiens de carrière des enseignants pour recueillir les besoins de formation et mieux répondre aux demandes des enseignants ?

### LE SNALC A INSISTÉ SUR...

- La difficulté de parler du pseudo-continuum formation initiale, continuée, continue en pleine réforme de la place du concours, non voulue par le SNALC.
- La difficulté des formations verticales et imposées (à partir d'exemples concrets, comme l'application du plan mathématiques à Limoges). Il y a remise en cause des pratiques des collègues, pratiques d'ailleurs souvent modelées par l'institution elle-même précédemment. L'institution change souvent d'avis sur ce qui est « bien » et ce qui est « mal » en termes de façon d'enseigner.
- L'extrême difficulté à accéder à nos droits et à les utiliser (compte de formation, etc.).
- L'aspect problématique de l'inclusion de la formation dans l'évaluation des personnels (grille du PPCR), alors que le supérieur hiérarchique peut refuser un départ en formation pour nécessité de service.
- Le manque d'envie de nombreux collègues pour demander des formations, souvent lié au fait que les formations précédentes (et notamment la formation initiale) n'ont pas été jugées pertinentes, efficaces ou intéressantes.
- Le refus des formations « à distance », qui ne sont globalement pas des formations et qui sont toujours sur le temps libre des collègues, que ce soit dans le premier comme dans le second degré.

### L'AVIS DU SNALC

**Cette réunion n'était pas une réunion de négociation. Son objet n'a aucun lien avec la question des retraites ou des revalorisations.**

**Le SNALC garde bien en tête que la réunion précédente, sur la répartition des 500 millions pour 2021, allouait une partie de cette somme pour indemniser des collègues auxquels on imposera des formations pendant les vacances. Nous ne sommes pas demandeurs de poursuivre des discussions sur la formation dans le cadre de la revalorisation des collègues.**

**Le SNALC sera reçu en réunion bilatérale le 5 mars prochain dans le cadre de la suite de ces « négociations ». Il n'abordera que les sujets liés à la revalorisation de la part fixe de la rémunération des enseignants, et ce, sans contreparties.**